

Spectacles folkloriques en faveur de l'Ukraine

Fribourg » Les Rencontres de folklore internationales de Fribourg (RFI), en collaboration avec Equilibre-Nuithonie, organisent une action de solidarité en faveur de l'Ukraine, indiquent les deux institutions dans un communiqué de presse. Deux spectacles auront ainsi lieu les 18 et 19 juin prochains à la salle Equilibre à Fribourg.

Le premier est ouvert à tout public et le second également mais il cible en premier lieu les réfugiés ukrainiens et leurs familles d'accueil pour lesquels l'entrée sera gratuite. Cette action a pu voir le jour grâce no-

tamment au soutien de l'Etat et la ville de Fribourg qui ont permis la venue d'une délégation de l'ensemble ukrainien Radist.

38 enfants

Le nombre de jeunes danseurs et danseuses qui seront sur scène

Les bénéfices de cette opération seront reversés à l'association dont ce groupe est issu, relève Lauriane Zosso, directrice artistique des RFI.

Fondé en 1998, ce groupe est composé de 500 enfants de 5 à 18 ans. Vingt et une filles et dix-sept garçons de 12 à 18 ans proposeront à Fribourg des chants et des danses traditionnels de différentes régions d'Ukraine. Durant leur séjour, ils participeront à une journée d'échange interculturel avec les classes du Collège Saint-Michel. Les familles voulant les accueillir peuvent s'inscrire sur familles.rfi.ch. »

STÉPHANIE SCHROETER

» Sa 18 juin à 20 h et di 19 juin à 17 h à Equilibre. Réservations auprès de Fribourg Tourisme et Région ainsi qu'en ligne sur le site equilibre-nuithonie.ch Tarif: 30 fr. et tarif réduit: 20 fr.

Le cogneur suivra une thérapie

Justice » Auteur de deux agressions aussi violentes qu'insensées en septembre 2021, un trentenaire a été condamné au «petit internement». Pour la forme, il a écopé aussi de 8 mois de prison.

Le 18 septembre 2021, en début d'après-midi, il s'en était pris de manière totalement gratuite à deux étudiantes choisies au hasard dans les rues de Fribourg, leur assenant de violents coups à la tête (LL du 13 mai). Ce trentenaire détenteur de la nationalité suisse, qui figurait sur le radar de l'Unité de gestion

des menaces (UGM) de la police cantonale, voulait semble-t-il se passer les nerfs sur quelqu'un après avoir été rabaissé la veille par des gens lors d'une soirée.

Connu de la justice fribourgeoise pour une série de vols avec effraction et pour avoir menacé d'un couteau des ambulanciers qu'il avait lui-même appelés après une tentative de suicide, l'homme a été reconnu coupable de lésions corporelles simples, de tentative de vol, de vol, de tentative de violation de domicile, de violation de domicile, de dommages à la propriété et de violences ou menaces contre les

autorités et les fonctionnaires. Le Tribunal de la Sarine lui a infligé une peine ferme de 8 mois de prison, qu'il a suspendue au profit d'une mesure thérapeutique institutionnelle.

Une mesure que le trentenaire, diagnostiqué schizophrène, a déjà commencé à exécuter de manière anticipée. Surnommée «petit internement», pouvant être purgée dans un établissement pénitentiaire, elle peut être reconduite de cinq ans en cinq ans, jusqu'à ce que le patient ne représente plus une menace. »

MARC-ROLAND ZOELLIG

Pour lancer le chantier de la Faculté de droit, une convention a été signée avec la Fondation Le Tremplin

Le Tremplin fera place à l'université

« MARC-ROLAND ZOELLIG

Fribourg » Cette fois, c'est signé. Au cours de la seconde moitié de l'année 2023, la Fondation Le Tremplin, active dans la réinsertion sociale et professionnelle de personnes toxicodépendantes, quittera son bâtiment devenu vétuste de l'avenue de l'Europe, près de la tour Henri, pour emménager dans des locaux provisoires au numéro 16 de la route des Arsenaux. Cela permettra à l'Etat de Fribourg de mettre enfin en branle le chantier du futur bâtiment de la Faculté de droit, qui se fait attendre depuis près de trois décennies (lire ci-dessous).



« Nous allons trouver une solution »

Philippe Demierre

Comme annoncé voilà un peu plus d'une année, Le Tremplin et ses utilisateurs ne devraient pas s'éterniser aux Arsenaux 16, bâtiment promis à la démolition jouxtant celui des Hautes Ecoles de santé et de travail social. Au plus tard en 2028, il est prévu de les installer dans des locaux permanents, qui restent à trouver. C'était l'un des enjeux majeurs des négociations ayant abouti à la signature d'une nouvelle convention entre la fondation et l'Etat de Fribourg: en échange de son déménagement, Le Tremplin a obtenu l'assurance que le canton lui dénicherait un site définitif lui permettant de poursuivre ses activités reconnues d'utilité publique.

Dimension politique

Pas moins de trois conseillers d'Etat ont fait hier le déplacement pour présenter cette



Le Tremplin quittera son bâtiment devenu vétuste (au premier plan) en 2023. Ce qui permettra au projet architectural de la Tour-Henri d'aller de l'avant. Laurent Crottet

convention à la presse. Signe du caractère épineux d'un dossier aux enjeux à la fois sanitaires, sociaux, académiques et d'aménagement de l'espace public. Sans compter une dimension politique: une dizaine de députés de tous bords ont signé, en mars 2021, une motion demandant au Conseil d'Etat de mettre le turbo dans la réalisation du projet de la Faculté de droit près de la tour Henri.

Jean-François Steiert, chef de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, a salué le déblocage d'un dossier qui semblait encore «inextricable il y a peu». Directeur de la Santé et des affaires sociales, Philippe Demierre a rappelé le rôle important du Tremplin dans le dispositif cantonal de prise en charge des personnes souffrant d'addiction. Fribourg abrite environ

1500 personnes dépendantes à des drogues illégales, auxquelles s'ajoutent 10 000 alcoolodépendants et 4000 joueurs compulsifs.

Quant à Sylvie Bonvin-Sansonnens, cheffe de la Direction de la formation et des affaires culturelles, elle a souligné l'importance du développe-

ment de l'infrastructure de l'Université de Fribourg dans un contexte académique hautement concurrentiel.

Voisins inquiets

Reste que le déménagement provisoire du Tremplin se heurte à des réticences de la part de certains riverains,

conviés hier soir à une réunion d'information destinée à arrondir les angles. Un concept de circulation a ainsi été mis sur pied pour éviter que les utilisateurs du Tremplin ne croisent les enfants et les parents fréquentant la crèche située à proximité immédiate.

Des voix se sont aussi élevées pour s'étonner que l'on investisse dans la transformation de locaux de toute manière voués à la démolition. Le coût définitif des travaux d'aménagement sera connu à l'issue d'une étude dont la réalisation coûtera 200 000 francs. Aucun autre montant n'a été articulé hier. Mais n'aurait-il pas mieux valu investir directement dans la construction d'un bâtiment définitif?

Les choses ne sont pas aussi simples, répond en substance Jean-François Steiert. Au moins trois pistes sont à l'étude pour acquérir un site à proxi-

mité du centre-ville et répondant à des critères stricts de sécurité et d'accessibilité. Mais les négociations impliquent des propriétaires privés qu'il faut convaincre. Cela demandera du temps.

Directeur du Tremplin, Cédric Fazan rappelle que l'institution cherche en vain une solution viable depuis une vingtaine d'années... Même s'il se dit soulagé de voir le dossier se débloquer enfin, il ajoute qu'il reste du chemin à faire et que la convention signée avec l'Etat se contente d'accorder aux parties un délai supplémentaire pour trouver un point de chute définitif. Hors de question en effet de voir Le Tremplin demeurer aux Arsenaux 16 au-delà de l'année butoir 2028, ont assuré en chœur les trois conseillers d'Etat présents. «Nous allons trouver une solution d'ici là», a promis Philippe Demierre. »

LE PROJET DEVRA ÊTRE ACTUALISÉ

La signature de la convention entre l'Etat et la Fondation Le Tremplin est certes une étape importante et symbolique, mais on est encore loin du premier coup de pioche du futur bâtiment de Droit. Avant de lancer le chantier de cette infrastructure qui réunira sur un même site une faculté aujourd'hui éparpillée à travers la capitale cantonale, le projet architectural primé en mai 2014 devra être actualisé, explique la cheffe du Service des bâtiments Anne Jochem. Il faudra ensuite le finaliser, obtenir le permis de construire, préparer les appels d'offres et soumettre un crédit d'engagement au Grand Conseil. Un montant de 100 millions a été plusieurs fois évoqué, mais il faudra vraisemblablement le revoir à la hausse au vu de l'actuelle flambée des coûts. MRZ